



Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 1 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: TECH PLASTIC™

Code(s) du produit : 2900 (57 g)

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Composé mastic époxy, à séchage rapide pour réparations permanentes de tout ce qui est

en plastique.

Restrictions d'utilisation: Pas disponible.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du

fabricant:

Consulter le fournisseur.

NLS Products

Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada K0M 1A0

No. de téléphone du fournisseur

: (705) 738-2321

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Mastic ferme et solide - gris. Légère odeur d'époxy.

Dangers les plus importants:

Peut causer une sévère irritation ou des brûlures en cas de contact prolongé. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification de risque:

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1

Dommage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 1

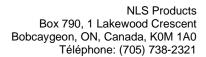
Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger











Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 2 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mot indicateur DANGER!

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer la poussière, la fumée ou le brouillard.

Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

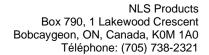
Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Chauffé excessivement à une température supérieure à 50°C / 122°F peut dégrader le composant de résine. Irritant léger pour le système respiratoire. Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
Verre aux oxydes, produits chimiques	Verre fibreux	65997-17-3	10,0 – 30,0
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine Résine époxy à base de bisphénol A / épichlorhydrine	25068-38-6	7,0 – 30,0
Aminoéthylpipérazine	2-piperazin-1-ylethylamine	140-31-8	3,0 – 10,0
oxyde d'aluminium	Trioxyde d'aluminium	1344-28-1	1,0 – 5,0





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 3 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Silice cristalline	Quartz de silice Dioxyde de silicium cristallisé	14808-60-7	0,1 – 1,0
--------------------	---	------------	-----------

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Ingestion

: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente.

Inhalation

: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Peut causer une irritation grave ou des brûlures à la peau. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Un contact prolongé, comme un contact se produisant lorsque le produit est retenu contre la peau sous les vêtements ou sous des bijoux, peut provoquer des brulures graves par corrosion.

Risque de lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'oedème et une vision floue. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma.

Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.

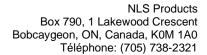
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une inhalation prolongée ou répétée aux poussières fines peut causer un marquage des poumons, une maladie appelée silicose et la protéinose alvéolaire (maladie du bas du poumon) Les symptômes peuvent inclure la toux, de l'essoufflement et éventuellement une insuffisance respiratoire sévère.

Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Un examen médical immédiat est requis. Provoque des brûlures. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 4 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

: Dioxyde de carbone (CO2); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

N'est pas considéré inflammable. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent se produire en brûlant. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: N'est pas classé comme inflammable.

Produits de combustion dangereux

 Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de soufre; Aldéhydes; Cétones; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu`à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

 S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ramasser le produit et le placer dans un contenant pour élimination. Utiliser une matière absorbante inerte et non combustible pour récupérer la matière déversée. Éviter la formation de poussière. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.



NLS Products Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada, K0M 1A0 Téléphone: (705) 738-2321

TECH PLASTIC™ 2900 (57 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 5 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).

Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun à notre connaissance.

Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Les personnes souffrant d'eczema de la peau récidivant ou de problèmes de sensibilisation ne devrait pas travailler avec ce produit. Une fois que la personne est sensibilisée, éviter toute autre exposition à la matière qui a causer la sensibilisation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer la poussière, la fumée ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

: Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles

: Acides; Bases; Oxydants; Amines





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 6 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

nites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH 1	<u>rlv</u>	OSHA P	<u>EL</u>
	TWA	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Verre aux oxydes, produits chimiques	10 mg/m³ (inhalable); 3 mg/m³ (respirable) (PNOS)	P/D	15 mg/m³ (poussière totale); 5 mg/m³ (respirable) (PNOR)	P/D
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	P/D	P/D	P/D	P/D
Aminoéthylpipérazine	P/D	P/D	P/D	P/D
oxyde d'aluminium	1 mg/m³ (respirable)	P/D	15 mg/m³ (poussière totale); 5 mg/m³ (respirable)	P/D
Silice cristalline	0,025 mg/m³ (respirable)	P/D	0,1 mg/m³ (respirable) (limite finale)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 7 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer la poussière, la fumée ou le brouillard. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne sont pas autorisés à sortir du lieu de travail. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Mastic ferme et solide - gris
Odeur : Légère odeur d'époxy.

Seuil olfactif : P/D

pH : 9,5 (solution 5%)

Point de fusion/point de congélation

: Point de fusion: P/D Point de congélation: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: P/D

Point d'éclair : > 260°C (500°F)
Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: < 1 (acétate de butyle = 1)

inflammabilité (solide, gaz) : N'est pas considéré inflammable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes: Aucune propriété comburante.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : Néant @ 25,6°C (78°F)

Densité de vapeur : > 1 (Air = 1.0)

Densité relative / Poids spécifique

: Densité relative: 1900 kg/m³

Poids spécifique: 1,9

Solubilité dans l'eau : Négligeable.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

P/E

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

P/D

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)

: 0%

Composés organiques volatils (COV)

: 0 g/L

Pression absolue du récipient

: S/O



NLS Products Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada, K0M 1A0 Téléphone: (705) 738-2321

TECH PLASTIC™ 2900 (57 g)

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 8 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stable dans des conditions normales. Chauffé excessivement à une température supérieure Stabilité chimique

à 50°C / 122°F peut dégrader le composant de résine.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides; Bases; Amines; Oxydants

Produits de décomposition dangereux

: Pas disponible.

Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI Voies d'entrée - peau et yeux OUI Voies d'entrée - ingestion : OUI Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

Irritant léger pour le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux et l'éternuement.

Signes et symptômes - ingestion

Peut causer une irritation et des brûlures à la bouche et à la gorge. Les symptômes peuvent

inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

Peut causer une irritation grave ou des brûlures à la peau. Le contact risque de causer des Signes et symptômes - peau rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Un contact prolongé, comme un contact

se produisant lorsque le produit est retenu contre la peau sous les vêtements ou sous des

bijoux, peut provoquer des brulures graves par corrosion.

Signes et symptômes - yeux Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une douleur

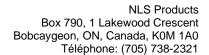
intense, larmoiement, rougeur, de l'oedème et une vision floue. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Le contact avec la peau chronique avec de faibles concentrations peut provoquer une dermatite. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, l'ædème, l'assèchement et le craquèlement de la peau.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de

0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 9 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cancérogénicité

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Cancérogénicité - Catégorie 1. Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. Contient de la silice cristallisée. La silice cristallisée est classé comme étant cancérogène par CIRC (groupe 1), l'ACGIH (catégorie A2) et par le NTP (groupe 1 - cancérogène humain connu).

Contient: Oxydes de verre (fibre de verre). Fibres synthétiques vitreuses - fibres de verre à usage particulier étant considérés cancérogènes par IARC (Groupe 2B) et par ACGIH (Catégorie A3).

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma. Contient: Résine d'épichlorhydrine et de diphénol A; Aminoéthylpipérazine.

Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 1. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une inhalation prolongée ou répétée aux poussières fines peut causer un marquage des poumons, une maladie appelée silicose et la protéinose alvéolaire (maladie du bas du poumon) Les symptômes peuvent inclure la toux, de l'essoufflement et éventuellement une insuffisance respiratoire sévère.

Selon les critères de classification de la réglementation américaine OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du Règlement canadien sur le SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit ne devrait pas causer la toxicité des organes cibles suite à une seule exposition.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques Données toxicologiques

: Pas disponible.

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = 14 700 - 147 000 mg/kg ETA cutanée= 8650 - 86 500 mg/kg

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.



Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 10 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	CL50 (4hr)	DL50			
Nom chimique	inh, rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)		
Verre aux oxydes, produits chimiques	P/D	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg		
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	P/D	11 400 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)		
Aminoéthylpipérazine	> 890 ppm (4,7 mg/L) (brouillard) (Aucune mortalité)	1470 mg/kg	865 mg/kg		
oxyde d'aluminium	> 2,3 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	P/D		
Silice cristalline	P/D	P/D	P/D		

Autres dangers toxicologiques importants

: Pas disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

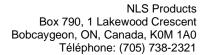
: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A; Aminoéthylpipérazine.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons				
• ****		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M		
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	> 1000 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).		
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	25068-38-6	3,4 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).		
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	2190 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).		
oxyde d'aluminium	1344-28-1	> 100 mg/L (Truite brune)	P/D	Aucun(e).		
Silice cristalline	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).		

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias				
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M		
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	P/D	P/D	Aucun(e).		
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	25068-38-6	1,1 - 2,8 mg/L (daphnie magna)	0,3 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).		
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	58 mg/L (Puce d'eau)	P/D	Aucun(e).		
oxyde d'aluminium	1344-28-1	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).		
Silice cristalline	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).		





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 11 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues				
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M		
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	≥ 1000 mg/L/72hr	Aucun(e).		
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	25068-38-6	9,4 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	2,8 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).		
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).		
oxyde d'aluminium	1344-28-1	> 100 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).		
Silice cristalline	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).		

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A; Silice cristalline, quartz; Aminoéthylpipérazine; Verre aux oxydes, produits chimiques; oxyde d'aluminium.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A (CAS 25068-38-6)	> 2,915	31
Aminoéthylpipérazine (CAS 140-31-8)	- 1,48	< 0,3 à 6,3 (carpe commune) (Références croisées)

Mobilité dans le sol

: Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

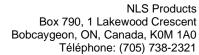
SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 12 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emball- age	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	\otimes
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
(DOT)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	\bigotimes
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
ICAO/IATA	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	\otimes
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Aucun(e).				
IMDG	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	\otimes
IMDG Informations supplémentaires	Aucun(e).				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

Dangers pour l'environnement

Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Non applicable.



Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 13 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

		TSCA	CERCLA Reportable	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous	Specific Toxic Chemical		
<u>Composants</u>	No CAS	Inventory	Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	Substance, 40 CFR 355:	Toxic chimique	concentration de minimis	
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O	
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	25068-38-6	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	NS	
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O	
oxyde d'aluminium	1344-28-1	oui	Aucun(e).	Aucun(e).	oui	1%	
Silice cristalline	14808-60-7	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O	

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes:

Dangers pour la santé (Corrosion cutanée; Dommage de l'œil; Sensibilisation cutanée; Cancérogénicité; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée)

Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

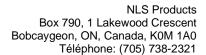
Composants	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"						
	HO CAO	Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	Non	S/O	Non	Non	oui	Non	Non	Non
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	25068-38-6	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	Non	S/O	Non	oui	Non	oui	oui	Non
oxyde d'aluminium	1344-28-1	Non	S/O	oui	oui	oui	oui	oui	Non
Silice cristalline	14808-60-7	Oui	Cancer (particules libres de taille respirable)	Non	oui	oui	oui	oui	oui

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP: oxyde d'aluminium (Partie 1, Substance de groupe A)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 14 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	No CAS	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	266-046-0	Présent	Présent	(1)-189	KE-17630	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Résine d'épichlorhydrine et de bisphénol A	25068-38-6	500-033-5	Présent	Présent	(7)-1283	KE-24000	Présent	HSR003180
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	205-411-0	Présent	Présent	(5)-961	KE-28762	Présent	HSR004013
oxyde d'aluminium	1344-28-1	215-691-6	Présent	Présent	(1)-23	KE-01012	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Silice cristalline	14808-60-7	238-878-4	Présent	Présent	(1)-548	KE-29983	Présent	HSR003125

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AICS: inventaire australien des Substances Chimiques

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

CA: California

CAS: Chemical Abstract Services

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of

1980

CFR: Code of Federal Regulations

ACNOR: Association canadienne de normalisation

DOT: Department of Transportation ECHA: European Chemicals Agency

ECOTOX: Base de données pour l'écotoxicologie EPA -É.-U.

EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes

CEN: existantes et les nouvelles substances chimiques

EPA: Environmental Protection Agency HSDB: Hazardous Substances Data Bank

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

IBC: Conteneur pour vrac

IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes

IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

La COI: inventaire de produits chimiques

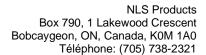
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées

KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire

KECL Coréen : produits chimiques existants Liste

CL: Concentration létale

DL: Dose létale MA: Massachusetts MN: Minnesota





Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 15 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

S/O: Sans objet P/D: Pas disponible

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NJ: New Jersey

NOEC: Concentration sans effet observé

NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PA: Pennsylvania

PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)

PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques

RCRA: Resource Conservation and Recovery Act

RI: Rhode Island

RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act

FDS: Fiche de données de sécurité / Material Safety Data Sheet STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)

TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values) TSCA: Toxic Substance Control Act TWA: Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
 - 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.
 - Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 - 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 - 5. US EPA Title III List of Lists version du mars 2015.
 - 6. California Proposition 65 List version du 23 novembre 2018.
 - 7. OCDE The Global Portal to Information on Chemical Substances eChemPortal, 2019.

Date de la préparation (mm/ji/aaaa)

: 02/28/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Préparée pour:

NLS Products

Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada

K0M 1A0

Téléphone: (705) 738-2321

Adresser toutes les requêtes à: NLS Products

NLS PRODUCTS

Préparée par:

ICC The Compliance Center Inc.

Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada)

http://www.thecompliancecenter.com







Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/28/2019

Page 16 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par NLS Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et NLS Products.

FIN DU DOCUMENT